

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DE JEUNES DIPLOMÉS

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), bras financier de la CEDEAO, est une institution financière internationale appartenant aux 15 Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Son siège est à Lomé en République Togolaise.

Elle s'est assignée pour mission de contribuer à la création des conditions permettant l'éclosion d'une Afrique de l'Ouest économiquement forte, industrialisée, prospère et parfaitement intégrée tant au plan interne que par rapport au système économique mondial, afin de profiter des opportunités offertes par la mondialisation.

Dans le cadre du lancement de son programme de jeunes diplômés, la BIDC souhaite recruter des jeunes diplômés des universités et grandes écoles de la sous-région ouest africaine et de la diaspora.

1. Présentation du programme

Le programme de recrutement de jeunes diplômés vise des jeunes diplômés de haut niveau âgés de trente (30) ans au plus lors du recrutement. Les candidats sélectionnés seront nommés jeunes cadres en formation à la Banque pour un contrat à durée déterminée (CDD) d'un (1) an renouvelable une fois pour une durée totale de deux (2) ans. Ils devront passer une période d'essai de six (6) mois pendant laquelle les parties peuvent rompre leur engagement sans préavis, et s'ils donnent satisfaction pendant cette période, leurs nominations seront confirmées.

Durant cette période, ils seront affectés de manière rotative dans les divers départements de manière à se familiariser avec leur fonctionnement et à intégrer une équipe au sein de laquelle ils apporteront des contributions judicieuses. Ils relèveront de cadres supérieurs et se familiariseront avec les divers départements, politiques et programmes de développement de la Banque.

Il convient de noter que la participation aux programmes jeunes diplômés ne devrait pas être considérée comme la garantie d'un emploi permanent au sein de la Banque. Ces jeunes diplômés devront postuler aux avis de vacance de postes sur une base compétitive ; ils ne seront nommés à un emploi permanent au sein de la Banque que s'ils réussissent.

2. Conditions d'éligibilité

Peuvent postuler à ce programme, les candidats ressortissants des pays membres de la CEDEAO remplissant les conditions suivantes :

- être âgés de 30 ans au plus lors du recrutement ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type bac +5 (MASTER, DESS) ou un diplôme équivalent en adéquation avec les opérations de la Banque, notamment les finances, la gestion des risques, les infrastructures, le secteur privé, le secteur public, l'audit, gestion passif/actif, conseils juridiques, etc. ou dans tout autre domaine d'études pertinent pour les opérations de la Banque ;
- Aptitude à travailler en équipe et sous pression dans un contexte multiculturel ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, de planification et de fixation de priorités ;
- Bonne maîtrise des techniques de recherche d'information de sources externes, principalement électroniques (base de données, presse, analystes bancaires, statistiques, web, etc.) ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word, Access et Power Point) ;
- Excellente capacité à communiquer en français et/ou anglais et/ou portugais, et une bonne connaissance d'une des deux autres langues).

3. Conditions de service

Conformément aux dispositions qui régissent le programme, les jeunes diplômés sont affectés dans des départements pour répondre à des besoins précis et ne sont pas recrutés pour pourvoir des postes vacants. Ils sont toutefois considérés comme des fonctionnaires de la banque pour la durée de leur nomination et jouissent des conditions de services correspondant au grade P1-1 de la grille de classification et de rémunération de la Banque.

Au salaire correspondant à ce grade, viendront s'ajouter des indemnités diverses (ajustement de poste, indemnités de logement et de transport, allocations familiales le cas échéant). En outre, les jeunes diplômés seront affiliés à la caisse de retraite de la banque est affiliée et bénéficieront pendant la période de leur nomination de la couverture d'une assurance groupe couvrant les risques suivants : décès et invalidité permanente, totale et définitive, incapacité temporaire de travail, invalidité permanente partielle, maladie, individuelle accidents.

4. Procédure et critères de recrutement

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués pour subir des épreuves écrites et orales au siège de la Banque à Lomé. Les tests et interviews de recrutement devront permettre d'évaluer entre autres :

- les connaissances techniques,
- le potentiel des candidats,
- la personnalité et degré de motivation,
- la maîtrise de l'outil informatique,
- les connaissances linguistiques et aptitudes rédactionnelles dans deux (2) au moins des trois (3) langues de travail de la Banque.

5. Composition du dossier de candidature

Les candidats intéressés et remplissant les conditions ci-dessus sont invités à présenter à la banque leur dossier de candidature comportant les documents ci-après :

- un curriculum vitae détaillé,
- les copies des diplômes,
- une copie de la carte d'identité ou du passeport,
- une copie d'acte de naissance.
- une lettre de motivation donnant les raisons de la demande de participation au programme, le ou les domaines techniques d'intérêt avec les raisons, les expériences pertinentes et les perspectives de carrière.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés ou déposés par lettre ou courrier électronique au plus tard le **29 mars 2013** à l'adresse suivante :

BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO (BIDC)
Département de l'administration et des ressources humaines
Programme de recrutement des jeunes diplômés
128, Bd. du 13 janvier BP 2704 Lomé – Togo _ E-mail : recrutement@bidc-ebid.org

N.B. : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les tests. La BIDC se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.